

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE**(CORRESPONDANT A 1/5 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 60 H/AN)****ÉCOLE DE SANTE PUBLIQUE**

Référence : 2024/A062

Date limite du dépôt des candidatures : 31/08/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

Le/la titulaire doit assurer des enseignements au niveau du Master en sciences de la santé publique (au niveau de la finalité épidémiologie et biostatistique), aux masters complémentaires ; il/elle doit également appuyer le développement des formations « à distance ».

Les cours repris dans la charge au moment du recrutement sont :

Charge pour l'année 2024-2025

- **SAPU-L-4119** « Etudes d'intervention en santé » - AA « Analyses statistiques des études d'intervention (essais cliniques) » : 12 heures de cours + 12h de TP avec assistant, soit **15 heures (Q2)**
- **STAT-L-5215** « Modélisations statistiques avancées » - AA « Études longitudinales » : 16h de cours + 12 h de TP avec assistant, soit **19 heures (Q1)** ; AA « Analyse de survie » : 12h de cours + 8h de TP avec assistant, soit **14 heures** ; AA « Méta-analyse » : 12h de cours + 4h de TP avec assistant, soit **13 heures (Q1)**

Charge à partir de l'année 2025-2026

- **SAPU-L-4119** « Etudes d'intervention en santé » - AA « Analyses statistiques des études d'intervention (essais cliniques) » : 12 h de cours + 8 h de TP avec assistant, soit **14 heures (Q2)**
- **STAT-L-5215** « Modélisations statistiques avancées » - AA « Études longitudinales (dont analyse de survie) » : 16 h de cours + 18 h de TP avec assistant, soit **20,5 heures (Q1)** ; AA « Méta-analyse » : 8h de cours + 8h de TP avec assistant, soit **10 heures (Q1)**
- **SAPU-L-5314** « Méthodes d'analyse exploratoire multidimensionnelle » : 12 h de cours + 14 h de TP avec assistant, soit **15,5 heures (Q2)**

Les descriptifs de ces enseignements se trouvent sur : <https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/masters>

Le total horaire de ce mandat est 60 heures. Le contenu de la charge d'enseignement pourra être réexaminé à terme régulier.

Le/la titulaire devra superviser des mémoires (4 à 5 par an) et, si possible, des stagiaires.

Dans ces activités, il/elle devra montrer des compétences pédagogiques en vue de l'acquisition par les étudiant.e.s de compétences spécifiques permettant de faire face à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche scientifique rigoureuse et des prises de décisions en santé publique cohérentes par rapport aux besoins des systèmes de santé, des populations et des individus. Les compétences pédagogiques attendues se basent :

- sur les pratiques enseignantes et apprenantes en classe, par les pédagogies actives et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, incluant l'enseignement en ligne ;
- sur l'adéquation des enseignements et leur évaluation, en favorisant une approche basée sur la logique des compétences et adaptés aux profils des apprenants et à la taille des « classes ». La candidate / le candidat peut se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <http://www.ulb.ac.be//esp/>

Titre requis

Docteur avec thèse, porteur d'un titre universitaire [Master en Sciences de la santé publique ou en médecine ou spécialisé en épidémiologie / statistiques, démographe, sociologue ou tout champ disciplinaire avec des compétences fortes en biostatistique.

Compétences requises

- Compétences pour assurer des activités d'enseignement dans le domaine des méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (épidémiologie, méthodes d'enquêtes, logiciels d'analyses statistiques, evidence based public health and medicine, health information system, analyses longitudinales, analyses factorielles ...)
- Compétences pour assurer ces enseignements en français et en anglais
- Capacités à développer ces enseignements en présentiel et en enseignement à distance
- Expérience dans l'encadrement de mémoires de fin de master
- Pour les candidat.e.s ne parlant pas couramment la langue française (niveau C1), une période temporaire peut être accordée, mais le/la candidat.e doit être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant sa nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Prof. Yves Coppieters (Courriel : yves.coppieters@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du

mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer

- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.